

## Taux de bourse ERASMUS+ 2023-2024 (par mois)

### Mobilité étudiante HORS Europe (+ FAMES)

#### Mobilité à des fins d'études HORS Europe (+ FAMESMS)

	Etudiants	Etudiants ayant moins d'opportunités (AMO)*
Pays hors UE (Régions 1-12) (**)	700 €	950 € (+forfait voyage)

#### Mobilité à des fins de stage HORS Europe (+ FAMESMT)

	Etudiants	Etudiants ayant moins d'opportunités (AMO)*
Pays hors UE (Régions 1-12) (**)	700 €	950 € (+forfait voyage)

L'allocation du forfait de voyage est exclusivement réservée aux étudiants ayant moins d'opportunités et qui partent vers les pays hors UE (régions 1 - 12) (\*\*).

L'outil de calcul de la distance développé par la Commission dans le cadre du programme Erasmus+ doit impérativement être utilisé : [https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/distance-calculator\\_fr](https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/distance-calculator_fr)

Distance kilométrique	Moyen de transport standard	Moyen de transport écoresponsable (***)
Entre 100 et 499 km	180 €	210 €
Entre 500 et 1999 km	275 €	320 €
Entre 2000 et 2999 km	360 €	410 €
Entre 3000 et 3999 km	530 €	610 €
Entre 4000 et 7999 km	820 €	
8000 km et plus	1500 €	

La « distance » correspond à la distance entre le lieu de départ (Mons) et l'endroit où l'activité d'études ou de stage a lieu, tandis que le « montant » couvre la contribution pour un voyage aller-retour.

Mise à jour du 27 avril 2023

(\*) Les étudiants AMO comprennent les catégories suivantes : étudiants allocataires, étudiants à revenus modeste et étudiants à besoins spécifiques. Renseignement complémentaire auprès du Service social de votre département.

(\*\*) [https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/about/who-can-take-part\\_fr](https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/about/who-can-take-part_fr)

(\*\*\*) En train, bus ou covoiturage.